Composante Type de diplôme Mention de diplôme Version d'étape UFR des Sciences, antenne du Campus 1

131 Licence GLTERRE TERRL3\_211

Sciences de la Terre Licence 3 Sciences de la Terre

Régulier : oui / non ? Régime spécial : oui / non ?

Liste: O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

			Règime spècial :	•																1	
Erasmus: oui/non?							Évaluation continue intégrale			SESSION 1 Contrôle continu Contrôle terminal				SESSION 2							
	Enseignement à distance : oui / non ?			<del>                                     </del>			Contrôle continu Contrôle termin			Contrôle terminal		al									
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Coefficient	Remarques éventuelles
	SEMESTRE 5																				
SBTERS5	SBTER5A			UE Sédimentologie	6																
SBTERS5	SBTER5A			EC Sédimentologie		TERRL3_211					Ecrit et pratique	2	50%	écrit	2h30	50%	Ecrit	2h30	50%		
SBTERS5	SBTER5B			UE Tectonique et géodynamique	6																
SBTERS5	SBTER5B			EC Tectonique et géodynamique		TERRL3_211					Ecrit	2	50%	écrit	2h00	50%	Ecrit	2h00	50%		
SBTERS5	SBTER5C			UE Ecole de terrain 5	6																
SBTERS5	SBTER5C			EC Ecole de terrain 5							Ecrit	2	100%								
SBTERS5	SBTER5D			UE Géomorphologie continentale et côtière	6																
SBTERS5	SBTER5D	1		EC Géomorphologie continentale et côtière				Ecrit	3 minimum	Mode 3											
SBTERS5	SBTER5E			UE Transversale ST5 : SIG 5 ou Anglais 5	6																
SBTERS5	SBTER5E	0	SBTER5E1			TERRL3_211					Pratique	4	100%							50%	
SBTERS5	SBTER5E	0	SBTER5E2	EC Anglais 5		TERRL3_211					Ecrit et oral	2	100%				Ecrit	1h30	50%	50%	
SEMESTRE 6																					
SBTERS6	SBTER6A			UE Géologie appliquée	6																
SBTERS6	SBTER6A		SBTER6A1	EC Hydrogéologie		TERRL3_211					Ecrit	2	50%	écrit	1h30	50%	Ecrit	1h30	50%	50%	
SBTERS6	SBTER6A			EC Géotechnique		TERRL3_211					Ecrit	2	50%	écrit	2h00	50%	Ecrit	2h00	50%	50%	
SBTERS6	SBTER6B			UE Géophysique	6																
SBTERS6	SBTER6B			EC Géophysique				Ecrit	3 minimum	Mode 2											
SBTERS6	SBTER6C			UE Ecole de Terrain 6	6																
SBTERS6	SBTER6C			EC Ecole de Terrain 6							Ecrit et oral	1	100%								
SBTERS6	SBTER6D			UE Géologie des bassins	6																
SBTERS6	SBTER6D	0		EC Géologie des bassins		TERRL3_211		Ecrit	2 minimum	Mode 2											
SBTERS6	SBTER6E			UE Transversale 6 : Télédétection et traitem d'images & F	6																
SBTERS6	SBTER6E	0		EC Télédétection et traitement d'images		TERRL3_211					Ecrit	2	100%				Ecrit	2h00	100%	50%	
SBTERS6	SBTER6E	0	SBTER6E2	EC Anglais 6		TERRL3_211					Ecrit et oral	2	100%				Ecrit	1h30	100%	50%	
UE SURNUMERAIRE																					
	TERRL3SF			UE Stage facultatif																	
	TERRL3EE			UE Engagement Etudiant																	

## A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC) règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC) règles de prise en compte des absences aux épreuves

éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)

En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance autres remarques

## Règles de compensation :

- Au sein d'une unité d'enseignement : La compensation s'effectue entre les Éléments constitutifs
- Au sein d'un semestre : La compensation s'effectue entre les 5 UE qui composent le semestre
- Entre les 2 semestres de l'année universitaire (S5 et S6) : La compensation s'effectue entre les 5 UE de chacun des deux semestres (moyenne des deux semestres, chaque semestre étant calculé par compensation entre les 5 UE qui le composent)

## Règles de report des notes de la session 1 à la session 2

- UE évaluées en ECI :

La seconde chance consiste à choisir la meilleure note entre (N1+N2+N3)/3 et N3. N3 compte pour 50% de la note finale de l'UE.

- UE évaluées en CC + CT : Les notes de CC de la première session sont reportées en seconde session, et contribuent à la note finale à hauteur de 50 %.
- UE évaluées en CC faisant l'objet d'une seconde session : Les notes de CC de la première session sont reportées en seconde session, et contribuent à la note finale à hauteur de 50 %.

#### Report des notes de TP en cas de redoublement

En cas de redoublement, l'étudiant a la possibilité de garder ses notes de TP, si la note est égale ou supérieure à 10/20. Exeption : EC dont l'évaluation est composée uniquement de notes de TP, au sein d'une UE non-validée (règle de non-capitalisation des EC en cas de redoublement).

## Règles de prise en compte des absences aux épreuves

Principe: une épreuve de substitution est prévue pour les étudiants dont l'absence à une ou plusieurs épreuves a été justifiée. Les modalités de cette épreuve de substitution peuvent être différentes de l'épreuve initiale. Il n'y aura pas de rattrapage des épreuves de substitution. Exception: pour l'EC Ecole de Terrain 5 (SBTER5C), l'EC SIG 5 (SBTER5E1), l'EC Anglais 5 (SBTER5E2), l'EC Ecole de Terrain 6 (SBTER6C), l'EC Télédétection et traitement d'images (SBTER6E1) et l'EC EC Anglais 6 (SBTER6E2) aucune épreuve de substitution ne sera organisée en cas d'absence justifiée.

Stage facultatif: Durée minimum = 5 jours.

Le stage facultatif doit être réalisé en dehors des périodes de cours et d'examen

## EN LICENCE

Pas de note éliminatoire

Une movenne aux semestres attendue

pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue

Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

#### 4 CAS POSSIBLES:

# **Hors ECI**

		session 1	session 2						
A/	СС	tout au long de l'année	СТ						
B/ C/	CC + CT CT	à l'issue du semestre	CT CT						

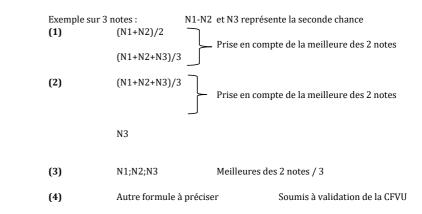
## D/ ECI\* Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

## \* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :



Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)